CANADA

C O U R SUPÉRIEURE (actions collectives)

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL N°: 500-06-001082-201

JACQUES BEAULIEU

Demandeur

c./

LES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL

Défenderesse

RÉPONSE (Article 147 C.p.c.)

À L'ENCONTRE DE LA DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE (ACTION COLLECTIVE), LA DÉFENDERESSE LES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL INDIQUE CE QUI SUIT :

- 1. Elle a l'intention de contester la demande introductive d'instance du demandeur et de coopérer avec ce dernier pour établir le protocole de l'instance;
- 2. Elle est représentée par les avocats dont les coordonnées apparaissent ci-après :

Me Luc Lachance
Me Julien Denis
Me Catherine Fortin-Laurin
LDB AVOCATS
204, rue du Saint-Sacrement

Bureau 500 Montréal (Québec) H2Y 1W8

Téléphone : 514-848-9676 Télécopieur : 514-360-0780

Courriel: <u>llachance@ldbavocats.ca</u>

jdenis@ldbavocats.ca cfortinlaurin@ldbavocats.ca

MONTRÉAL, le 27 mai 2022

LOB anocato

LDB AVOCATS

Avocats de la défenderesse

No: 500-06-001082-201

COUR SUPÉRIEURE - ACTION COLLECTIVE DISTRICT DE MONTRÉAL

JACQUES BEAULIEU

Demandeur

C.

LES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL

Défenderesse

RÉPONSE (Article 147 C.p.c.)

ORIGINAL

NATURE : MONTANT : Action collective

Me LUC LACHANCE

N/D: 2731-22 **BS-2083**



204, rue du Saint-Sacrement Bureau 500 Montréal (Québec) H2Y 1W8 Téléphone : 514-848-9676 Télécopieur : 514-360-0790 <u>llachance@ldbavocats.ca</u> notification@ldbavocats.ca